

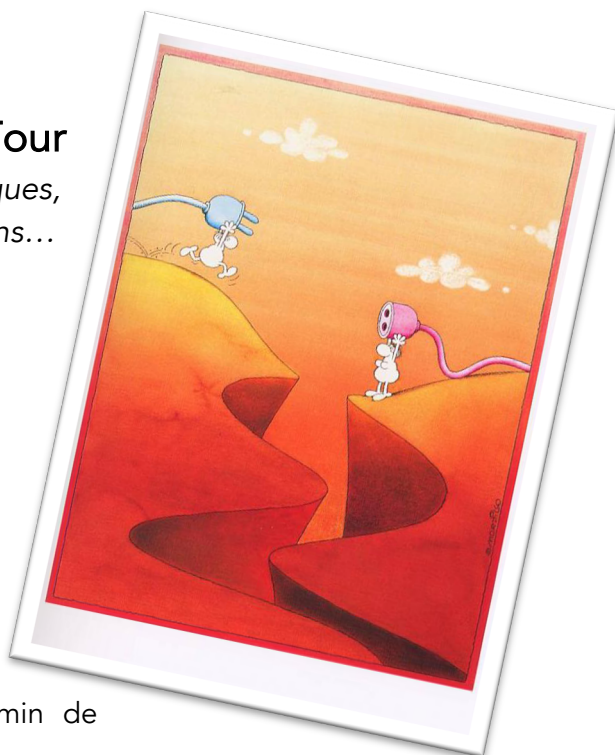
## Reprise des cours dans le cadre du CO de La Tour

*Après les connexions essentiellement numériques,  
retour bienvenu aux liens humains...*

La Tour-de-Trême, le 13 mai 2020

Chers Parents,

Après plusieurs semaines d'enseignement à distance durant lesquelles vous avez été mis à forte contribution, nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre collaboration. Suite aux décisions fédérales et cantonales les élèves de l'école secondaire emprunteront à nouveau le chemin de l'école **le 02 juin prochain**.



L'application de mesures sanitaires adaptées, telles que préconisées par l'Office fédéral de la santé publique et le Service du médecin cantonal, demeure une priorité. Nous mettrons tout en œuvre pour permettre aux élèves de revivre un fonctionnement le plus « normal » possible.

Le but des mesures de protection en milieu scolaire est, en particulier, d'éviter les cas graves de COVID-19 et de maintenir le taux de nouveaux cas à un niveau faible malgré la présence de beaucoup de personnes. Une attention particulière est portée à la protection des personnes vulnérables.

Afin de préparer et d'informer au mieux vos enfants quant à ce retour à l'école, les maîtres de classes les accueilleront dans leur salle de classe **durant 2 périodes le 28 et 29 mai selon le planning suivant** :

- **Jeudi 28.05.2020 -->08h05-09h40: Classes 9H**
- **Jeudi 28.05.2020 -->13h20-14h55: Classes 10H**
- **Vendredi 29.05.2020 -->08h05-09h40: Classes 11H**

Voici quelques informations nécessaires au bon déroulement de cette reprise.

1. Seuls les élèves vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable ont la possibilité de poursuivre leur scolarité obligatoire par de l'enseignement à distance.

Pour cela, les parents des élèves concernés transmettent au secrétariat une attestation « *Déclaration médicale de vulnérabilité* » avant le 22 mai (voir sur <https://www.co-gruyere.ch/actualites-du-co-de-la-tour/>). Un certificat médical devra confirmer la déclaration et parvenir à l'école jusqu'au 5 juin.

2. Pour se rendre à l'école, le déplacement à pied est à privilégier. **En cas de transport public :**

L'entreprise TPF, responsable des transports publics et scolaires de votre enfant, ne peut garantir la distanciation sociale, dès lors, des masques de protection sont mis à disposition et peuvent être récupérés au Bureau communal pour les parents qui le souhaitent. Des masques seront par la suite distribués à l'école pour les élèves concernés. Les TPF assureront le nettoyage et la désinfection des bus.

3. Les joutes sportives et les cérémonies de fin d'année (JSC, visites diverses, bals des élèves, cérémonies des élèves libérables, etc.) ne pourront malheureusement pas être organisées. Au niveau de la classe, il est en revanche possible d'organiser des activités pédagogiques à l'extérieur.
4. Concernant les apprentissages, les enseignants veilleront dans un premier temps à reprendre les activités proposées lors de l'enseignement à distance. Ils fixeront ensuite les apprentissages prioritaires. Des évaluations formatives auront lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le bulletin scolaire du second semestre ne comportera aucune note ou appréciation mais simplement une remarque mentionnant la période exceptionnelle vécue.
5. Selon les absences prévisibles de certains enseignants ou selon les organisations propres à certains cours, un horaire présentiel modifié/allégé pourrait avoir lieu pour certaines classes. Les informations suivront pour les classes concernées.
6. Le calendrier scolaire de l'année 2019/20 est respecté. Les vacances d'été sont maintenues du 6 juillet au 26 août 2020.

### **Restaurant de l'école**

7. Le restaurant sera **fonctionnel dès le 2 juin**. Nous partons de l'idée que les élèves inscrits aux repas seront présents. Si votre organisation conduit à des changements dans la fréquentation régulière du restaurant, il est impératif de le signaler (mail ou téléphone) à l'avance au secrétariat ou aux adjoints.

La direction d'établissement, les adjoints de direction ou les maîtres de classe restent à votre disposition en cas de questions d'ici la reprise de l'école. Nous veillerons à tout mettre en œuvre afin de remettre un cadre de travail adapté. Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien.

En espérant renforcer encore un peu plus la collaboration école-famille durant cette période difficile, je vous adresse, chers Parents, mes plus cordiales salutations.

Le Directeur

  
Frédéric DUCRES